

Demande de prise en charge par une sage-femme

Si vous êtes enceinte et souhaitez être prise en charge par une sage-femme, veuillez remplir notre formulaire de demande à cet effet.

Votre demande, une fois soumise, sera placée sur une liste d'attente qui n'a rien à voir avec le concept de « premier sur la liste, premier choisi ». La liste d'attente n'est pas classée par ordre et peut être consultée en tout temps selon vos préférences en pratiques sage-femme. Si et quand une place se libère, on communiquera directement avec vous pour vous offrir une prise en charge. Comme le nombre de demandes reçues mensuellement est élevé, on ne communiquera avec vous que lorsqu'une place se libérera.

Le fait de remplir une demande de prise en charge ne vous garantit nullement une place auprès d'une sage-femme. Si aucune sage-femme n'a communiqué avec vous entre votre 10e et 12e semaine de grossesse, assurez-vous d'obtenir des soins prénataux appropriés auprès d'un autre prestataire de soins primaires.

Même si aucune sage-femme n'exerce dans votre région, nous encourageons toutes les femmes enceintes de la province qui souhaitent être prises en charge par une sage-femme à présenter une demande. Votre démarche permettra de démontrer le besoin en services de sages-femmes dans votre collectivité et contribuera à la planification des effectifs futurs.

**Nous honorons
votre corps, votre
accouchement, vos choix.**

